

Mehun Mag

Magazine d'Informations Municipales de la ville de Mehun-sur-Yèvre

JUN 2013 n°47



BUDGET p.4

TOURISME p.12

132^{ème} ROSIÈRE p.28



5^E CARNAVAL VENITIEN

13 & 14 avril 2013



Pour cette 5^e édition du carnaval vénitien, plus de 100 personnes costumées se sont retrouvées au pied du château pour le plus grand bonheur des photographes amateurs venus le temps d'un week-end vivre à l'heure vénitienne.

Pendant deux jours, les participants se sont prêtés au jeu en prenant leurs plus belles poses avec en arrière-plan le cadre idyllique des Jardins du Duc Jean de Berry et du Château Charles VII.

Félicitations à Nadine MOTRET et son association "Il Gruppo Di Venezia" pour avoir su encore cette année ravir les visiteurs avec ces costumes qui rivalisaient tous par leur originalité et leurs couleurs chatoyantes. Rendez-vous l'année prochaine pour la 6^e édition avec toujours et encore de nouveaux venus.



**Chères Mehunoises,
Chers Mehunois,**

Parmi les tâches essentielles d'un élu il en est une qui fait reposer sur lui une responsabilité importante qui, croyez-moi, lui crée des appréhensions, des doutes et des inquiétudes

que certains ne mesurent pas toujours !

Celle de faire le bon choix, lorsqu'une décision aura un impact sociologique, économique, environnemental sur une longue période de l'avenir.

Dans ces moments là, il faut essentiellement veiller à ce que les échanges, les avis et les réflexions soient les plus larges possibles.

Cela a été le cas lorsque, par exemple, il a été programmé la construction d'une station d'épuration très novatrice ou l'implantation d'une maison pluridisciplinaire de santé !

Cela est le cas en ce moment où avance le projet de revitalisation, de réhabilitation et d'embellissement du centre ville ! Des études préalables, réalisées par des professionnels spécialisés, ont été présentées aux conseillers municipaux. Nous pouvons désormais passer à la phase de préparation de l'objectif final et des tranches de travaux à effectuer. Sur ce point, nous avons pris une initiative particulière, peu habituelle, qui est prévue et strictement encadrée par le Code des Marchés Publics.

Un concours va être organisé où un nombre non limité de cabinets d'architectes ou d'urbanistes proposeront leur candidature.

Un jury dont la composition est déterminée par la loi sélectionnera trois d'entre eux qui remettront leurs propositions détaillées et illustrées dans un délai précis. Ainsi le choix du conseil municipal sera précédé d'une phase importante de réflexion que nécessite une telle opération.

Parce qu'il engage notre qualité de vie, notre environnement, et pourquoi ne pas le dire, notre fierté d'être Mehunois nous voulons faire en sorte de vous donner l'opportunité d'intervenir personnellement afin que ceux qui hésitent à s'exprimer lors de réunions publiques puissent aussi exposer leurs idées et leurs souhaits.

Nous comptons sur vous pour vous associer aux ambitions de Mehun-sur-Yèvre que nous réaliserons ensemble et progressivement pour éviter tout dérapage financier, en préservant par souci de cohésion et d'égalité les investissements nécessaires dans tous les quartiers.

Nous en reparlerons dans le courant du second semestre de cette année !

Dans l'immédiat votre MehunMag vous présente les récentes informations sur la vie de notre cité. **Les initiatives prises par des jeunes dans le cadre de leur recherche d'emploi, la création d'entreprises, la renommée d'activités existantes doivent être soulignées !**

Vous trouverez aussi dans votre magazine les manifestations et fêtes de ces dernières semaines et celles de la période estivale !

Profitez toutes et tous d'un bel été que je vous souhaite très ensoleillé !

François PILLET
Maire, Sénateur du Cher



MEHUNMAG N°47 JUIN 2013

Directrice de la publication : Elisabeth Mathieu

Conception : Christophe Ogoudjian

0248570877 ; dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr

Impression : CIA Bourgogne

Crédits Photos : Mairie de Mehun-sur-Yèvre ; Fotolia

Dépôt légal à parution

www.ville-mehun-sur-yevre.fr



■ BUDGET 2013

Le 8 avril 2013, le budget primitif de la ville a été adopté par le Conseil municipal.

Les résultats financiers 2012 ont permis au conseil municipal de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale et les tarifs des services municipaux pour les familles mehunoises.

La liste non exhaustive ci-dessous présente les principales dépenses d'investissement retenues pour l'année 2013.

Certaines opérations, de par leur coût important, s'étaleront sur plusieurs exercices.

■ LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR DOMAINE

■ Aménagements urbains :

- Gardes-corps de la place du Général Leclerc : 68 000 €
- Achat de bancs : 12 000 €
- Signalisation : 7 000 €
- Feux tricolores de la rue Henri Boulard : 60 000 €
- Accessibilité des personnes à mobilité réduite : 100 000 € (dont 30 000 € au camping)

■ Voirie :

- Rue du Four à Chaux 1^{ère} partie : 300 000 €
- Parking de la rue Henri Boulard : 110 000 €
- Aménagement de la place du 14 Juillet : 57 000 €
- Enrobé de la rue Marcel Fourré : 30 000 €
- Signalétique du centre-ville : 30 000 €



■ Assainissement :

- Réhabilitation de la station d'épuration : 3 556 000 €
- Réseaux de l'avenue de la Belle Fontaine : 382 800 €

■ Réseaux d'eaux pluviales

- Réfection du réseau d'eaux pluviales de la rue Flandres Dunkerque : 25 200 €

■ Autres équipements communaux 253 940 € dont :

- Toiture de l'Amicale Marcel Pagnol : 12 000 €
- Fenêtres du bâtiment ex école des filles : 65 000 €
- Sonorisation de l'espace Maurice Genevoix : 2 500 €

- Panneaux électoraux : 6 000 €
- Illuminations festives : 5 000 €
- Acquisition de véhicules : 30 000 €
- Acquisition de matériel professionnel : 23 500 €
- Aménagements au CTM : 49 000 €



■ Scolaire 808 518 € dont :

- Enrobé de la cour de l'école Jules Ferry : 30 000 €
- Réhabilitation de l'école des Charmilles : 700 000 €
- Faïence de la cantine de l'école du Château : 16 000 €

■ Culture 55 739 € dont :

- Achats d'instruments de musique : 6 717 €
- Restauration d'œuvres d'art : 6 354 €
- Restauration d'archives anciennes : 5 000 €

■ Sport, enfance, jeunesse 257 910 € dont :

- Gymnase Pierre de Coubertin (Isolation, éclairage) : 201 000 €
- Chalet en bois pour le centre de loisirs : 5 600 €

■ Sécurité 1 187 201 €

- Nouvelle Gendarmerie : 927 120 € (Coût total estimé 3 313 927 €)
- Vidéo-Protection dans le quartier Marcel Pagnol : 15 000 €
- Radars pédagogiques : 25 000 €

■ Office de Tourisme 14 081 € dont :

- Création du site Internet : 10 200 €



■ RÉUNION PUBLIQUE : LE BUDGET COMMUNAL 2013

Le 18 avril, François PILLET, Maire et ses Adjoints avaient convié les Mehunois à une réunion publique d'information et d'échanges sur le budget 2013.

Dans un premier temps, le Maire a rappelé les principes budgétaires qui s'imposent aux élus et décrit comment est élaboré le budget : le travail d'arbitrage des conseillers municipaux en commissions et en conseil municipal.

Il est revenu sur les baisses des dotations de l'Etat qui font que les ressources de la commune n'augmentent pas alors que les charges progressent.

Malgré cela, il a expliqué le choix du conseil municipal de ne pas alourdir la fiscalité qui pèse sur les ménages et de ne pas augmenter les tarifs des services sociaux : enfance, jeunesse, enseignements culturels.

Il a clairement affirmé que la qualité des services municipaux serait néanmoins maintenue à son niveau actuel et que les économies budgétaires qui devraient nécessairement être faites ne pénaliseraient pas les usagers de ces services.

Par contre, chaque dépense sera mesurée, les projets les plus importants de par leur coût étalés sur plusieurs années s'il le faut.

Dans un second temps, le budget 2013 a été présenté et les investissements votés expliqués.

Les personnes présentes ont pu s'exprimer et intervenir pour interpellier les élus tant sur les choix budgétaires que sur toutes questions les intéressant.



■ LA MAIRIE SERA FERMÉE LES SAMEDIS MATIN DU 27 JUILLET AU 17 AOÛT INCLUS.



■ PLAN CANICULE 2013

Comme chaque année, le CCAS recense à titre préventif les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes

âgées de plus de 60 ans si inaptées au travail et les personnes handicapées et isolées à leur domicile. Ainsi, en cas de déclenchement du plan d'alerte, ce dispositif permettra de mettre en place une intervention des services sanitaires et sociaux. Un registre nominatif est ouvert au C.C.A.S.

Il s'agit d'une demande d'inscription volontaire formulée par l'administré. Les personnes inscrites en 2012 n'ont pas à se réinscrire.

Celles souhaitant ne plus figurer sur ce registre doivent expressément le signaler au CCAS

Tél. : 02.48.57.06.16

■ OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant vos vacances, la gendarmerie peut, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de gendarmerie de Mehun rue Raoul Aladenize (tél. : 02 48 23 28 10). En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir la gendarmerie !

Pour limiter les risques et assurer la sécurité de votre logement, un certain nombre de mesures de précaution s'imposent :

- assurez-vous que toutes les issues sont soigneusement fermées (fenêtres, volets, portails, velux)
- ne laissez pas d'objets de valeurs à la vue du tout venant
- ne signalez pas votre absence par des mots écrits sur votre porte, messages téléphoniques ou réseaux sociaux.
- créez une illusion de présence par une lumière, le passage régulier d'une personne.
- dans la mesure du possible, ne laissez pas votre courrier s'amonceler dans votre boîte à lettres.



■ DES COURS D'EAU SOUS ÉTROITE SURVEILLANCE

Mehun, à la croisée de 3 cours d'eau (le Canal de Berry, l'Yèvre et l'Annain), est très concernée par les risques d'inondations.

Les anciens se rappelleront de certaines crues mémorables plongeant la rue Jeanne d'Arc et les rues avoisinantes sous plusieurs centimètres d'eau.



■ Le 23 mai, François PILLET, Maire, a invité les riverains des zones à risque à une réunion d'information pour leur présenter l'organisation des services municipaux et plus particulièrement celle du service hydraulique municipal afin de prévenir ces catastrophes.

■ Pas moins de 2 barrages de 17 mètres, 24 pelles de 4 mètres, 4 pelles de 1 mètre, 2 écluses et 1 déversoir sont nécessaires pour réguler chacun de ces cours d'eau, qui réagissent différemment et intercommuniquent entre eux a expliqué Jean-Louis SALAK, maire-adjoint délégué aux travaux. La présence du service hydraulique sur le terrain est permanente.

En période de crue, Patrick LECLANCHE et Jérôme FRANC, agents municipaux, sont en alerte 24h/24 afin d'intervenir en un minimum de temps sur les différents ouvrages dont ils ont une connaissance parfaite et particulièrement sur les effets produits à plus ou moins long terme par les manœuvres qu'ils exécutent suite aux lâchers d'eau provenant des communes en amont.



■ En plus de leurs missions habituelles de régulation, de prévention et d'entretien, ils sont les référents de la population et sont en contact direct avec les services de l'Etat pour coordonner efficacement le travail de régulation des eaux.

■ Enfin les élus ont rappelé que l'hydraulique est un domaine de plus en plus complexe à cause de l'urbanisation grandissante. C'est la raison pour laquelle il faut rester vigilant et respecter scrupuleusement les obligations du PPRI pour la sécurité de tous : pas de construction sur des terrains à risques, pas de remblai dans les zones à risques, entretien et curage des fossés...



■ NUISANCES SONORES : MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION



La Municipalité informe les Mehunois qu'en vertu de l'arrêté municipal du 23 juillet 2012 conforme à la réglementation départementale " aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé... "

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore (emploi de tondeuse à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, etc...) ne sont autorisés que :
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

Téléchargez l'arrêté complet sur le site internet de la ville rubrique « Règlements »

■ INTERDICTION DE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Le brûlage des déchets verts, souvent à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement, à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Pour ces raisons, en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, il est interdit toute l'année de brûler les déchets dits "verts", éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage.

Cette réglementation s'applique sur tout le territoire de la commune.

Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage (un broyeur peut-être emprunté à la déchetterie) et le compostage, ou bien par la gestion collective de ces déchets en les jetant dans la benne « végétaux » mise à disposition des Mehunois à la déchetterie, route du Paradis.

Seul le préfet peut accorder une dérogation pour un brûlage exceptionnel.



■ LA GENDARMERIE SENSIBILISE LA POPULATION

Mardi 30 avril, la gendarmerie organisait une réunion de sensibilisation aux risques que les personnes peuvent encourir à leur domicile.

Après un rappel des différentes formes de délinquance que les particuliers sont susceptibles de rencontrer (cambriolage, « beaux-parleurs », vol de carte bancaire...), le commandant Daniel COZETTE et le major Christophe DUSSUD, ont prodigué de nombreux conseils pratiques de prévention : s'équiper d'une alarme, faire preuve

d'originalité lorsqu'il s'agit de dissimuler ses objets de valeur, ne pas hésiter à demander au démarcheur sa carte professionnelle et faire attention aux faux uniformes.

La gendarmerie a insisté sur le fait qu'il était d'intérêt public de lui signaler tout agissement suspect en pensant à noter un maximum de détails (vêtements, couleur de cheveux, plaque d'immatriculation...).

■ DES NICHOURS À DÉCOUVRIR DANS LES JARDINS DU DUC JEAN DE BERRY



Dix nichours à oiseaux ont été installés au mois de mai dans les arbres des Jardins du Duc Jean de Berry.

Amaury VERDY et Aurélien DAUDON, étudiants en DUT QLIO (Qualité, Logistique Industrielle et Organisation) à l'IUT de Bourges les ont réalisés dans le cadre de leur projet de fin d'année, sous la direction de Guillaume SPECKENS, professeur. Un contrôle de l'état des nichours sera effectué 1 fois tous les 2 ans.



■ ECLAIRAGE NOCTURNE DES BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS



Le 1^{er} juillet prochain entrera en vigueur l'arrêté ministériel du 25 janvier 2013 relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels afin de limiter les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie.

Ainsi, « Les éclairages intérieurs de locaux à usage professionnel sont éteints 1 heure après la fin de l'occupation de ces locaux.

Les illuminations des façades des bâtiments sont éteintes au plus tard à 1 heure du matin, les éclairages des

vitrines de magasins de commerce ou d'exposition sont éteints au plus tard à 1 heure du matin ou 1 heure après la fin de l'occupation de ces locaux si celle-ci intervient plus tardivement.

Ils peuvent être allumés à partir de 7 heures ou une heure avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt. Les illuminations des façades des bâtiments ne peuvent être allumées avant le coucher du soleil ».



■ MAISON DE SANTÉ

La maison pluridisciplinaire de santé accueillera ses premiers patients à partir du 1^{er} septembre.





■ LES JEUNES MEHUNOIS COMMÉMORANT LE 8 MAI

Plus d'une centaine de personnes était réunie pour commémorer le 68^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 placé cette année sous le signe de la jeunesse. En effet, de nombreux jeunes Mehunois étaient présents dans le cortège, aux côtés des anciens combattants, des pompiers, des gendarmes, des élus de la ville et des professeurs des écoles de Mehun, pour porter les drapeaux tricolores qui leur ont été solennellement remis par François PILLET dans la salle du Conseil municipal.

Après le dépôt de gerbe, la minute de silence, la Marseillaise et la lecture du message de M. Kader Arif ministre délégué auprès de la défense chargé des anciens combattants, tous se sont retrouvés sur le parvis de la Mairie où M. le maire a chaleureusement remercié les enfants, leurs parents, les professeurs et les anciens combattants à l'origine de cette initiative.

La cérémonie s'est clôturée autour du verre de l'amitié à l'espace Maurice Genevoix où une exposition retraçant cette période de l'histoire avait été préparée par le Cercle Historique Mehunois. Chacun a pu découvrir des photos remarquables de Mehun présent pendant l'occupation puis à la libération.



■ NOUVELLES ACTIVITÉS

■ Coiffure Bell Hair « chez Amélie »

Amélie GIRAUDON a repris le salon de coiffure « Bell Hair » situé 9 rue Jeanne d'Arc.

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 17h.

Tél. : 02 48 66 35 68

■ Laure MALETY et Marc VASCONI

Laure MALETY et Marc VASCONI sont deux nouveaux ostéopathes installés 90, av. Raoul Aladenize. Ils consultent sur rendez-vous.

Tél. : 02.48.59.66.01

■ Ch. Bruneaux électricité

Christophe BRUNEAUX propose tous travaux d'électricité : éclairage, chauffage, motorisation, commande à distance, diagnostic électrique, mise en conformité...

Tél. : 06 68 40 43 34

ch.bruneauxelectricite@yahoo.fr

■ Les navettes du Centre

Stéphane PREVOST et son équipe prennent en charge le transport des personnes à travers toute la France que ce soit pour aller à l'aéroport, à la gare, partir en vacances et plus sur demande.

Tél. : 06 89 15 69 72

lesnavettesducentre@free.fr

www.lesnavettesducentre.fr

■ DIAMIC

La SARL DIAMIC est spécialisée dans la maintenance informatique sur site, l'ingénierie réseau, la sécurité informatique, la récupération de données sur supports défectueux et le traitement d'images numériques pour les professionnels.

Tél. : 09.81.18.04.31 ; www.diamic.fr



■ SCMS

Eddy DENOUX vient de créer son entreprise de serrurerie, chaudronnerie et mécano-soudure située au 100 avenue du Général de Gaulle.

Tél. : 02 48 26 80 32 / 06 85 95 21 35

■ OUVERTURES PROCHAINES

■ L'Epoque

Franck et Natacha LAMBERT proposeront chaque jour (sauf le samedi midi et le dimanche) une cuisine traditionnelle dans leur restaurant situé square du 8 Mai 1945.

Tél. : 02 48 30 75 70

■ Le « Café Olé »

Stéphane NANNINI ouvrira un bar à tapas au 5 avenue Raoul Aladenize.

Cette bodega vous accueille dans une ambiance chaleureuse du dimanche au mercredi de 7h à 20h30 et du jeudi au samedi de 7h à minuit.

Tél. : 02 48 26 36 04



■ TROIS ENTREPRISES MEHUNOISES LABELISÉES « ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT »

Le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) est une marque de reconnaissance de l'Etat, mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence.

Attribué pour une période de cinq ans, ce label rassemble des fabricants attachés à la haute performance de leur métier et de leurs produits.

Pour en bénéficier, les entreprises doivent répondre à différents critères de patrimoine économique, de maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité, d'ancrage géographique ancien ou d'une grande notoriété.

Le label «Entreprise du Patrimoine Vivant » constitue un réseau d'excellence au service du « made in France » et une référence pour les consommateurs, clients et prescripteurs qui souhaitent l'intervention d'un professionnel reconnu pour son respect du métier et son aptitude à l'exception.

Dans notre ville, trois entreprises bien connues des Mehunois ont été labélisées, preuve de la qualité et de la renommée de leur travail.



■ [Alain Jarry](#) étudie et fabrique des modèles réduits ferroviaires réalisés à l'échelle 1/43e ou 0, entièrement en laiton. Il réalise sur demande des prototypes, des travaux d'usinages, unitaires ou de petites séries mais aussi des maquettes industrielles ou de la petite mécanique de précision...



■ [Christian Mauduit](#) réalise des modèles réduits de locomotives et plus particulièrement celles créées entre 1920 et 1950. Ces petites merveilles de précision sortent de l'atelier au rythme de deux par an en moyenne pour des particuliers amateurs d'art et des collectionneurs désireux d'enrichir leur patrimoine d'une pièce inédite.

■ [La manufacture Pillivuyt](#) perpétue depuis presque 200 ans le savoir-faire des maîtres porcelainiers pour être aujourd'hui l'une des plus anciennes marques de porcelaine française.



CES ENTREPRISES ONT CONTRIBUÉ AU LABEL "VILLE ET MÉTIERS D'ART" QUI PERMET À LA VILLE D'ÊTRE RECONNUE DANS CE RÉSEAU TRÈS SÉLECTIF.



■ ATELIER BABY-SITTING

Faire du baby-sitting, pour les jeunes, est souvent un moyen d'acquérir une première expérience professionnelle et aussi se faire un peu d'argent de poche. Mais prendre en charge des enfants et des bébés cela ne s'improvise pas. Le service jeunesse municipal vient de proposer des séances d'information pour les jeunes Mehunois, âgés de 16 à 25 ans, souhaitant faire du baby-sitting.

10 jeunes, filles et garçons ont pu au cours de ces vacances de printemps participer à des ateliers conduits en partenariat avec la Communauté de Communes des Terres d'Yèvre, les Pompiers et le service prévention de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Au programme :

« Prise en charge du quotidien de l'enfant : change, biberon, sommeil, jeux », atelier animé par Mme Isabelle JABLONSKI directrice de la structure petite enfance « A Petit Pas »,

« Formation gestes et premiers secours : PSC1 », atelier animé par les Pompiers de Mehun-sur-Yèvre,

« Prévention des accidents domestiques », atelier animé par Mme Catherine BRUNEAU-DESFORGES, CPAM de Bourges ».

Les jeunes ont été très assidus et attentifs aux divers conseils prodigués par ces professionnels.



■ JEUNES ET ENTREPRISE : RENCONTRE AU REBOND

La mission locale de Bourges, antenne de Mehun-sur-Yèvre qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur démarche d'insertion socio-professionnelle a organisé le jeudi 24 avril une rencontre « Dodgeball Jeunes et Entreprises ». L'objectif de cette manifestation était de favoriser les rencontres entre les jeunes et les employeurs, pour permettre aux jeunes de se créer un réseau relationnel professionnel (souvent inexistant ou peu développé).



La démarche reposait avant tout, pour les jeunes, sur la préparation à la recherche d'emploi et l'acquisition d'une méthodologie de contact avec les entreprises atout indispensable pour un demandeur d'emploi.

Un groupe de 7 jeunes s'est complètement investi dans le projet, l'organisation, la communication, le contact avec les entreprises et les élus.

Cette méthode plutôt originale proposée par la Mission Locale a porté ses fruits puisque deux jeunes ont trouvé un emploi grâce à la mise en application des techniques

appries au cours de ces ateliers.

Enfin, ce fut une vraie rencontre sportive, où les équipes d'élus, de jeunes, de représentants d'entreprises se sont « affrontées ». Au final, c'est l'équipe des représentants d'entreprises qui a gagné la coupe. Bravo !

Merci à M. Rodolphe DOUGY (boucherie DOUGY), M. et Mme Arlindo et Véronique FERNANDES (Entreprise Euromaster), M. Adil ECHCHANAA (entreprise AD Bâtiment), Mme BOILEAU (MMA de Mehun-sur-Yèvre) mais aussi aux élus de la ville pour leur participation.

Et félicitations aux jeunes pour leur dynamisme !



L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME

accueille touristes et Mehunois souhaitant se renseigner sur les manifestations et activités de Mehun et de ses alentours.

La date d'un évènement, les horaires d'ouverture de la piscine ou les heures de visite d'un monument sont autant d'informations disponibles à l'Office de Tourisme.

Afin de faciliter l'organisation des vacances, l'Office de Tourisme peut aussi commander la documentation relative à la destination choisie et la faire envoyer au domicile du demandeur.

LABELLISÉ « TOURISME ET HANDICAP » pour les 4 handicaps (moteur, mental, visuel et auditif), l'Office de Tourisme est accessible à tous et dispose d'équipements et de services adaptés (documents en caractères agrandis...), ainsi qu'un personnel formé à la langue des signes.



➔ TOUJOURS DANS UN SOUCI DE RÉPONDRE AU MIEUX AUX ATTENTES DU PUBLIC, L'OFFICE DE TOURISME A DÉVELOPPÉ DIFFÉRENTS SERVICES.

■ LES EXPOSITIONS

Tout au long de l'année des expositions temporaires se succèdent. Grâce à une programmation éclectique, l'espace est réinventé toutes les 3 semaines. Ainsi, peintres, graphistes, photographes, sculpteurs, artisans d'art ... présentent leurs travaux et promènent le public dans leur univers.

Habités comme simples curieux peuvent rencontrer des talents amateurs ou confirmés, et découvrir des techniques et savoir-faire variés. Il ne faut pas hésiter à entrer, l'accès est libre.



■ L'ACCÈS INTERNET

Un poste informatique est mis à disposition gratuitement à toute personne désireuse d'accéder à Internet.

Pour compléter ce service, il est possible d'imprimer ou de photocopier tout document (0,20 €/feuille).

Pour faciliter la vie des "mobinautes" (propriétaires de smartphones et de tablettes), toujours plus nombreux, le wifi est disponible.





■ LA BILLETTERIE

En collaboration avec le correspondant local, un service de billetterie est assuré pour des spectacles donnés à Bourges (Maison de la Culture, Printemps de Bourges) et Vierzon (Théâtre Mac Nab). Les programmes sont bien sûr disponibles à l'Office de Tourisme. Le nombre de places par représentation étant limité, il est préconisé de réserver à l'avance pour la pièce de théâtre ou le concert souhaité.

L'Office de Tourisme propose aussi à la vente le Pass Jacques Coeur, qui permet de visiter plus de 30 sites touristiques, dont ceux de Mehun-sur-Yèvre, à tarif réduit pendant un an.



■ LA BOUTIQUE

Créé en 2009 pour répondre aux attentes des touristes désireux d'acheter une carte postale ou de rapporter un souvenir de leur séjour, l'espace boutique n'a cessé de se développer.

Aujourd'hui, il est de plus en plus fréquenté par les Mehuinois. Il est en effet possible d'y dénicher des idées cadeaux et de retrouver les produits locaux :

- les lentilles vertes du Berry et les sirops Monin de Bourges,
- le miel du Rucher de Privet (Patrick Valencier), bien connu des habitués du marché médiéval et produit à Saint-Jeanvrin (18370),
- les confitures « bio » de l'Atelier du Relais situé au Châtelet (18170)
- la peluche Toby, "l'ânon grand noir du Berry", fabriquée en Berry à Saint-Marcel (36200) par Blanchet Peluches et les savons au lait d'ânesse.

Sont bien sûr présents les produits « Made in Mehun » :

- les sablés et tuiles de la biscuiterie artisanale de France « Les Toqués » installée à Mehun,
- la porcelaine Pillivuyt, avec le célèbre mazagran, la tasse « bar à pans », les soupières « tête de lion »
- les verres gravés de Cédric Tourneur, artisan d'art.

Parallèlement, l'espace librairie s'est enrichi d'ouvrages sur

le Berry, sur le Moyen-Âge, les châteaux-forts, Jeanne d'Arc, d'un nouveau guide sur les sentiers de randonnées...

Les enfants ne sont pas oubliés, un univers « princesses et chevaliers » les attend avec cahiers de coloriages et d'activités, jeux de cartes et crayons.

■ LES VISITES GUIDÉES

En complément des visites de la manufacture Pillivuyt, l'Office de Tourisme organise 2 autres visites guidées pour découvrir le patrimoine mehunois : la cité historique et la collégiale Notre-Dame.

Ces visites sont accessibles toute l'année à partir de 6 personnes. De juin à septembre, elles font l'objet d'une programmation régulière sans condition de nombre.



■ LES ANIMATIONS



ATELIERS DES SENS

Jean-Michel et Guillaume Sorbe organisent, en partenariat avec l'Office de Tourisme, des ateliers dont l'objectif est de permettre à chacun de découvrir le rôle que jouent nos sens dans notre perception d'un produit.

Pendant la saison, les vignobles et les vins sont mis à l'honneur. 3 dates sont à retenir : "Sancerre" le 23 juillet à 18h30, "Quincy" le 27 août à 18h30 et "Les vendanges" le 4 octobre à 18h30.

SENS DESSUS DESSOUS

« Sens Dessus Dessous » est un programme d'animations qui permet à tous, quels que soient l'âge et le niveau d'autonomie, de découvrir un patrimoine, une activité de façon inattendue et ludique.

Labellisé « Tourisme & Handicap », l'Office de Tourisme a souhaité s'associer au Pôle de la Porcelaine, lui-même labellisé pour l'handicap moteur et l'handicap mental et proposer une animation en lien avec la nouvelle exposition « Atout Cuir ». Deux dates sont fixées : mercredi 10 juillet à 15h et mercredi 21 août également à 15h.

■ LA SORTIE NATURE

Tous les ans en septembre, pour les amoureux de la nature, l'Office de Tourisme organise avec l'Association "Nature Image et Découverte" une sortie en forêt d'Allogny. Si cette promenade est l'occasion d'heureuses rencontres, elle est surtout l'opportunité d'en apprendre encore plus sur le monde animalier.

Cette année, le rendez-vous est pris :

Vendredi 20 septembre à 18h.



■ LE TOURNOI D'ÉCHECS

L'Office de Tourisme soutient le Cercle d'Échecs Mehunois en accueillant un tournoi amical, entièrement gratuit, tous les ans. Ouvert à tous, sans condition de niveau ou d'âge, la 4^{ème} édition aura lieu le samedi 28 septembre à 13h30.

Une autre mission de l'Office de Tourisme souvent méconnue est la promotion des activités du territoire. Chaque année, l'Office de Tourisme sollicite les associations mehunoises pour connaître leurs manifestations de l'année suivante.

Ce recensement permet en effet l'édition mensuelle d'un calendrier des manifestations, la présence sur le site internet de la ville de chaque actualité, et aussi une diffusion auprès des institutions départementales.

Si d'autres animations, activités culturelles ou sportives se rajoutent en cours d'année, il est toujours intéressant de se rapprocher de l'Office de Tourisme qui ne manquera pas d'en informer ses visiteurs et de communiquer auprès de ses partenaires sur l'événement en fonction du public visé.



■ LES NOUVEAUX HORAIRES

Juin et septembre sont des mois où les sorties, balades et autres animations sont nombreuses. Afin de permettre à chacun de se renseigner plus aisément, les horaires d'ouverture changent :

- Juin et septembre : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
- Juillet et août : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
dimanche et jour férié de 10h30 à 12h30.
- Octobre à mai : du lundi après-midi au samedi matin de 10h à 12h
et de 15h à 17h.

Contact

Office Municipal de Tourisme - Place du 14 Juillet
Tél. : 02 48 57 35 51
Courriel : office.tourisme@ville-mehun-sur-yevre.fr



■ OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME : PROGRAMME DES VISITES GUIDÉES

MANUFACTURE DE PORCELAINES PILLIVUYT

D'atelier en atelier, suivez les différentes étapes de la création de la porcelaine dans cette manufacture installée à Mehun depuis 1853.

Durée de la visite : 2h

Départ de la visite : devant le magasin d'usine allée de la manufacture.

Dates : tous les jeudis à 9h en juin, juillet et septembre



VISITE DE VILLE

Laissez-vous conter l'histoire de Mehun-sur-Yèvre dont le patrimoine bâti témoigne aujourd'hui de la richesse de cette ancienne cité royale.

Durée de la visite : 1h30

Départ de la visite : devant la statue de Jeanne d'Arc, place du Général Leclerc

Dates : mardi 2 et 23 juillet à 10h30, jeudi 1er et 22 août à 10h30, mercredi 7 août à 10h30, lundi 9 et 23 septembre à 14h30.

VISITE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME

Laissez-vous surprendre par l'histoire, l'architecture et les nombreux trésors dont recèle l'église romane de Mehun-sur-Yèvre.

Durée de la visite : 1h30

Départ de la visite : devant la statue de Jeanne d'Arc, place du Général Leclerc

Dates : lundi 24 juin à 14h30, mardi 9 et 30 juillet à 10h30, mardi 6 et 20 août à 10h30, vendredi 16 août à 10h30, lundi 2 et 16 septembre à 14h30.



PRATIQUE :

Tarifs : 4,60€ par personne ; 2 € pour les 8-14 ans ;
gratuit pour les moins de 8 ans

Renseignements et réservations : Office Municipal de Tourisme

■ FÊTE DES PLUS BEAUX DÉTOURS : À LA DÉCOUVERTE DE MEHUN « PAS À PAS »

Dans le cadre de la fête annuelle du réseau national « Les Plus Beaux Détours de France », l'Office Municipal de Tourisme organisait le vendredi 10 mai une animation intitulée « Mehun Pas à Pas ». Toute la journée, les visiteurs étaient invités à découvrir deux facettes de la ville :

- Son côté « nature » avec une balade commentée en matinée dans les Jardins du Duc Jean de Berry et au bord du Canal. L'occasion de prendre en photo le vol d'une mésange, suivre les oies sur l'Yèvre, découvrir également la flore mehunoise. Des activités, aujourd'hui disparues, ont aussi été évoquées comme l'ancienne laiterie, et les nombreux moulins que comptait Mehun.

- Son côté « patrimoine », l'après midi qui a permis de découvrir ou redécouvrir Mehun à travers les monuments qui ont fait la richesse de la cité médiévale : Porte de l'horloge, château, collégiale Notre Dame.

Chacun a pu scruter les maisons civiles de Mehun pour y découvrir des particularités historiques, ici une sculpture, là une fenêtre à meneaux...



■ CONGRÈS DES PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE

Le 13^{ème} congrès des « Plus Beaux Détours de France », qui s'est tenu à Montargis a été honoré par la visite le vendredi 7 juin de Sylvia PINEL, ministre délégué au Commerce à l'Artisanat et au Tourisme.

Accueillie par Jean-Pierre DOOR, député-maire de la ville, et par Hervé MARITON, président de l'association, elle a tenu à saluer le travail des congressistes (75 villes étaient représentées sur les 100 communes du réseau) et notamment la démarche entreprise pour valoriser l'artisanat et les métiers d'art au bénéfice du développement touristique.

A cette occasion, il lui a été remis un exemplaire de la 15^{ème} édition du guide des Plus Beaux Détours, réalisé avec l'expertise de Michelin, qui avec un tirage de 210 000 unités constitue la première diffusion nationale d'un guide touristique.

Ce congrès, où notre commune était représentée par Elisabeth MATHIEU, Maire-Adjoint au Tourisme et Laurence MANDIN, Responsable de l'Office de Tourisme, a aussi été l'occasion de nombreux échanges d'expériences dans le cadre d'ateliers traitant notamment de l'intercommunalité et du tourisme ou des questions liées à l'amélioration de la signalétique.

Ce sujet était particulièrement d'actualité pour la Municipalité, puisque la signalétique est un dossier prioritaire à l'étude dans le cadre de la restructuration du centre-ville.



■ LE GUIDE DES "PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE" EST SORTI

L'association « Les Plus Beaux Détours », vient de publier la 15^{ème} édition de son guide annuel "Les 100 plus Beaux Détours de France". Réalisé avec l'expertise de Michelin, il comporte 176 pages couleurs détaillant les 100 villes et villages labellisés. Avec une diffusion à 210 000 exemplaires, il confirme sa position de premier guide touristique français.

Disponible gratuitement à l'Office Municipal de Tourisme il peut aussi être obtenu par correspondance en envoyant un chèque de 6 euros à l'ordre des Plus Beaux Détours de France (26 rue de l'Etoile – 75017 Paris). Les possesseurs de ce guide qui auront visité six Plus Beaux Détours recevront un cadeau inédit : un sac malin avec le logo des Plus Beaux Détours de France.





■ LE CHAT "PACHA" S'INVITE À LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 17 avril, la bibliothèque municipale accueillait Michel MARAONE, conteur.

Accompagné de sa guitare, il a transporté les enfants au cœur des histoires extraordinaires de son chat noir, le chat Pacha. Ce chat rencontre chaque jour des personnages tous aussi étranges les uns que les autres : des lapins qui parlent, des loups qui font de la couture, des sorcières sur leur balai...

Les enfants ont beaucoup ri de ces histoires extravagantes racontées avec beaucoup d'humour.



■ RENDEZ-VOUS MUSICAL : LES ÉCOLES QUI CHANTENT

Dans le cadre de leur projet pédagogique annuel, les élèves de l'école Marcel Pagnol et du Château se sont retrouvés au centre socioculturel André Malraux pour chanter ensemble, sous la direction de Nathalie Harel, enseignante à l'école municipale de musique.



■ RENTRÉE AU PÔLE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Ecole municipale de musique :

Inscriptions : du vendredi 6 au vendredi 13 septembre

Rentrée : lundi 16 septembre

Ecole municipale d'arts plastiques :

Inscriptions : samedi 14 septembre

Rentrée : mercredi 18 septembre

*Pour les habitants de la commune, les tarifs restent identiques à ceux de l'an dernier.
Tél. : 02 48 57 27 73*

■ RETRAIT DES CARTES DE TRANSPORT SCOLAIRE

Les parents pourront retirer les nouvelles cartes de transport scolaire en mairie dans les 3 jours précédant la rentrée.

■ RENTRÉE SCOLAIRE 2013/2014

Les parents qui n'ont pas pu se rendre au guichet unique pour inscrire leurs enfants à l'école, à la cantine, au transport scolaire ou à l'accueil de loisirs ont la possibilité de s'adresser en mairie au service scolaire où un dossier leur sera remis.

Service scolaire : tél. : 02 48 57 06 15 (fermé le lundi après-midi, le mercredi toute la journée et le vendredi après-midi). L'inscription à la cantine ou à l'accueil de loisirs peut se faire tout au long de l'année (sur rendez-vous) au service enfance/jeunesse :

7 rue du Chemin Vert ; tél. : 02 48 57 19 19



■ VACANCES DE PRINTEMPS AU CENTRE DE LOISIRS

⊙ LE CENTRE DE LOISIRS DÉCOUVRE LE MONDE FUTURISTE DU FUTUROSCOPE



Pendant les vacances de printemps, le Centre de loisirs proposait une sortie exceptionnelle au Futuroscope de Poitiers.

Accompagnés par 7 animateurs, 54 enfants âgés de 8 à 16 ans ont passé une journée inoubliable dans cet univers interactif et sensoriel à la pointe de la technologie. La faible fréquentation du parc ce jour-là a permis aux enfants de faire un maximum d'attractions : ils ont partagé de nouvelles aventures humaines aux côtés des héroïnes de Destins Sauvages et du champion de surf Kelly Slater dans Tahiti Extrême, ils ont voyagé avec le Petit Prince dans un théâtre immersif aux effets saisissants et sont devenus des Minimoys dans Arthur, l'aventure 4D.

Les sensations fortes étaient aussi au rendez-vous avec la visite du département de la Vienne au volant d'une Formule 1 et l'aventure de l'Aéropostale avec le film en relief.

Tous sont repartis ravis de cette journée.

⊙ DANS LA CUISINE DE RIQUET À LA HOUPE



Vendredi 26 avril, les enfants du Centre de loisirs se sont régalés avec le conte musical « Riquet à la houppe » de Charles Perrault.

Adapté et mis en scène par Frédéric LANGE, dans le cadre du stage de saxophone qu'il organise chaque année, ce spectacle a permis de faire découvrir aux enfants un conte traditionnel aujourd'hui oublié ou peu connu mais dont la morale est toujours d'actualité :

« tout est beau dans ce que l'on aime, tout ce que l'on aime a de l'esprit ».

Toute la semaine 19 stagiaires ont répété cette adaptation sur le thème de la cuisine, en référence à un passage du conte où la princesse se rappelle la promesse qu'elle avait faite à Riquet.

Coiffés de toques de cuisinier, ils ont enchaîné morceaux de musique, improvisations et rythmiques à l'aide de casseroles, gamelles et râpes.

Les enfants sont ressortis enchantés par ce spectacle drôle, original et d'une grande qualité musicale.

⊙ LE CENTRE DE LOISIRS ANIME LES RUES DE MEHUN

Les enfants du Centre de loisirs ne sont certainement pas passés inaperçus le mercredi 24 avril.

Juchés sur des échasses urbaines, déguisés et maquillés ils ont traversé bruyamment et dans un nuage de confetti la rue Jeanne d'Arc pour déboucher sur le marché à la grande surprise des passants.



Cette parade est l'aboutissement d'une semaine de travail où chaque enfant s'est initié aux arts de la rue.

Dans la cour de l'école du Château et devant un public nombreux, le spectacle a présenté des mouvements de Capoeira sous la direction de l'association « Filhos Da Africa », puis des numéros de cirque et des démonstrations de percussions.

Cette animation du service enfance/jeunesse a beaucoup plu aux jeunes, fiers de montrer en public le résultat de leur travail.

HORAIRES D'ACCUEIL DES ENFANTS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Journée : 9h30 à 17h00

Journée sans repas / Demi journée :

9h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Accueil avant et après centre :

7h30 à 9h30 et 17h00 à 18h30

TÉLÉCHARGEZ LE PROGRAMME DES ACTIVITÉS DES VACANCES D'ÉTÉ SUR : WWW.VILLE-MEHUN-SUR-YEVRE.FR

été
2013



■ INAUGURATION DE L'EXPOSITION « TRÉSORS D'ÉGLISE »



Vendredi 12 avril, François PILLET a inauguré l'exposition présentée au Pôle de la Porcelaine "Trésors d'Eglise".

Il a chaleureusement remercié M. William RAIMBAULT, Président de "l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Religieux de Mehun-sur-Yèvre", pour avoir, depuis plus d'une quinzaine d'années, su conserver et

valoriser ces trésors religieux, patrimoine de la ville.

Grâce au travail des membres de l'association, ces objets datant du début du XIX^e et du milieu du XX^e siècle mettent en évidence le travail minutieux d'artisans d'art éveillant ainsi la conscience du visiteur sur un héritage riche d'histoire et de valeur humaine.

Cette exposition constitue un véritable témoignage pour les nouvelles générations de Mehunois.



**EXPOSITION "TRÉSORS D'ÉGLISE"
JUSQU'AU 25 AOÛT
PÔLE DE LA PORCELAINE**

■ AVANT LA NUIT, PRENEZ LE TRAIN !

Samedi 18 mai, dans le cadre de "La nuit des musées", le service patrimoine de la ville a fait découvrir au public l'une des œuvres du Pôle de la Porcelaine-Musée Charles VII : une maquette en porcelaine d'une locomotive Stephenson de 1854.

Il a dévoilé les techniques utilisées pour réaliser un tel chef-d'œuvre qui constitue une pièce de maîtrise aux difficultés multiples.

Appuyé sur une riche documentation annexe, les auditeurs ont pu mieux cerner cette époque de mutation et de développement technologiques et l'arrivée des Stephenson en Berry.

Cette animation s'inscrit dans le cadre de la présentation des œuvres achetées ces dernières années avec l'aide du Fonds Régional d'Acquisitions pour les Musées (FRAM).



6 & 7 juillet – Marché médiéval

Les 6 et 7 juillet, nobles seigneurs, hérauts d'armes, échoppiers et belles danseuses, vous feront revivre l'époque du roi Charles VII.

L'atmosphère d'un marché d'antan

Joyeuse musique et belles danseuses, artisans, commerçants et forts chevaliers vous accueilleront au pied du château, dans les prairies et les douves, sur la place et au cœur du musée. Emmenés par les danseuses et les bateleurs de Saltab et les airs d'Aymérillot, les visiteurs se laisseront alors transporter vers d'autres époques, lieux et rêveries.



Animations pour enfants

Cette année, les enfants seront "rois et reines", avec des activités et des stands adaptés à leur âge. Autour des artisans du bois et des jeux, anciens et modernes, des divertissements, diverses visites à thème du château-musée seront proposées, des contes et des ateliers d'initiation : confection de cotte de maille, fabrication de blasons, héraldique, taille de pierre, jonglerie, sous les airs enchanteurs d'ocarinas... Petits et grands devront également aider les Marionnettes de la tour penchée à retrouver la "Couronne du roi Dagobert" !

Marché nocturne et concert

Samedi à 22h : Galway

Dans la suite des ripailles et de la nocturne, le groupe Galway vous fera découvrir les «reels, jigs, hornpipes» qui caractérisent les soirées enfiévrées des irish pubs. Le concert sera suivi d'un grand final de feu avec Tiphaine et Saltab & Cie.



Programme

Samedi 6 juillet

- 10h : Ouverture des festivités
- 12h : Ripailles musicales
- 15h : Visite du château-musée réservée pour les 8-12 ans
- 16h : Spectacle équestre, deux chevaux aux pavois
- 17h : La fée Aurore de Saltab au cœur des ateliers d'enfants
- 18h : Conte pour enfants dans la salle des anges du château
- 19h : "La couronne du roi Dagobert" par les Marionnettes de la tour penchée
- 20h : Grandes ripailles animées par Aymérillot et ses saltimbanques
- 22h : Concert de musique irlandaise avec Galway formation
- 23h : Final de feu avec Tiphaine et Saltab & Cie...
Nocturne commerçante durant le concert

Dimanche 7 juillet

- 9h : Ouverture des stands
- 10h : Visite du château-musée réservée pour les 8-12 ans
- 11h, 16h et 18h : "La couronne du roi Dagobert" par les Marionnettes de la tour penchée
- 12h : Ripailles musicales et bombance en perce
- 14h et 17h : Spectacle équestre, deux chevaux en lices et aux pavois ; combats et archerie
- 15h : Ballades irlandaises avec les élèves d'Olivier Lesseur, violoniste d'Artigan
- 19h : Gargouilles vivantes et chariote du receleur emmenée par Pierre-de-Lune, Graine-de-Cannelle et leur troupe...
- 19h : Musique et jonglerie, danse et magie
Ocarinas enchanteurs de Jacques André toute la journée sur le site du château



■ 14 JUILLET : FÊTE NATIONALE

22h : bal place du Général Leclerc animé Marc Adier
Animations et distribution de lampions

23h : spectacle pyrotechnique
place du Général Leclerc

*Rappel : l'usage des pétards
est interdit sur la voie publique.*



■ PISCINE D'ÉTÉ CHAUFFÉE

Ouverture du :

17 au 30 juin : (fermeture les 29 et 30 juin)
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h.
Mercredi de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h.
Samedi et dimanche de 10h30 à 12h30
et de 15h à 19h.

1^{er} juillet au 15 août :

Tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h30.
Fermeture à 19h00 le samedi, dimanche et
les veilles de fêtes et les jours fériés

16 au 31 août :

Tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h.

1^{er} septembre :

De 10h à 12h30 et de 15h à 19h.



■ EXPOSITION « ATOUT CUIR » DU 29 AOÛT AU 3 NOVEMBRE

Après l'art sacré, le Pôle de la Porcelaine-
Musée Charles VII propose une exposition
sur le cuir sous toutes ses formes : bagages,
vêtements, ganterie, sellerie, chaussures...

Pièces anciennes et créations contemporaines témoins du tra-
vail de l'artisanat d'art s'offriront aux visiteurs.

Une exposition qui annonce le 7^{ème} salon des métiers d'art les
12 et 13 octobre, dont le thème sera le travail du cuir (en pré-
sence de la ville de Saint Junien et de ses artisans gantiers).

■ CONCERT DE L'ACADÉMIE MUSICALE DU CHER

L'Académie Musicale du Cher accueillera au mois d'août une
soixantaine de jeunes musiciens de la Région, pour un stage à
Portbail associant pratique musicale et activités de loisirs et de
cultures.

Après plusieurs concerts autour de Portbail l'orchestre de l'AMC se
produira à Mehun-sur-Yèvre le vendredi 30 août à 21h00 au centre
socioculturel André Malraux pour son concert de clôture, avec un
programme varié écrit pour orchestre d'harmonie (musiques de
films, classique, jazz....).



■ EXPOSITIONS À L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME

3 au 29 juin :

exposition "Déclics émotions..."
Béatrice ESBEAULT et Michèle THEVENIN

1^{er} au 20 juillet :

exposition d'acryliques et de dessins
Pauline BOCQUENTIN

22 juillet au 10 août :

exposition de sculptures et de peintures
Michel RENZETTI

12 au 31 août :

exposition d'aquarelles
Corinne GRIFFON

2 au 21 septembre :

exposition d'aquarelles
Michel BONNEYRAT

Les Jardins en Fête 15^e édition

4 août : Whiskybaba

Découvrez le monde intrépide et merveilleux de Whiskybaba ! Un spectacle rockement cuivré ! Ces musiciens, tous plus hardis les uns que les autres vous emportent en musique dans leurs histoires décalées pleines de bonne humeur. Ici, tout se suit, tout s'enchaîne... Le spectacle est autant sur la scène que dans



la salle ! Avec trompette, saxo, batterie, guitare, basse, clavier, les Whiskybaba innovent sans cesse dans le scénique afin d'entraîner le public dans un univers insolite, poétique (chorégraphies, saynètes comiques, situations loufoques) ; leur seul mot d'ordre : semer la bonne humeur

11 août : La Quinte

Ce trio féminin propose un tour de chant irrésistiblement espiègle et troublant.



De l'émotion à la malice, les trois acolytes racontent avec humour et légèreté les malheurs et les joies de la nature humaine, "Ces petits riens", qui nous font pleu-

rer, vibrer ou sourire...

Sur des textes cocasses et souvent oubliés de Jean Yanne, Fréhel, Boris Vian ou encore Ricet Barrier, elles s'amuse des histoires d'amour ratées.

En bref, La Quinte, c'est un trio plein de verve, un plaisir pétillant pour les yeux et les oreilles à déguster sans modération...

18 août : Le Piston de Manoché

Une aventure humoristique en compagnie de "Manoché" dans une désopilante et poétique virée



musicale. Anticonformiste, dissident de la "musique savante", Manoché tente de nous faire découvrir les mystères de son instrument. Une leçon de musique qui sert de prétexte pour dresser un tableau souriant de notre société avec réalisme mais sans méchanceté. Enfant croisé de Bourvil et de Raymond Devos, il jongle subtilement avec les mots, pour en bouger le sens, mais ceux-ci se jouent de lui, l'entraînant dans des situations rocambolesques qui lui échappent, où quiproquos et malentendus guettent...

25 août : Alex Toucourt

Toucourt... Un nom qui en dit long ! A 34 ans Alex Toucourt a déjà plus de 1500 concerts à son actif, pour



lui la scène est essentielle, le contact avec son public, l'adrénaline et les rencontres, le partage et l'énergie font de lui un artiste à part entière. Son nouvel album nous parle de la famille, des générations précédentes, et d'amitié... Bref, Alex Toucourt un artiste au grand cœur.



■ STAGE INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Du 24 au 31 août, l'association « Musique Vivante à Mehun » organise en partenariat avec la ville, le 18^{ème} stage de musique de chambre.

Durant toute la semaine, les stagiaires travailleront « portes ouvertes » afin d'en faire profiter le public.

DATES DES CONCERTS :

- Concert inaugural - Samedi 24 août de 18h30 à 19h30 en la collégiale Notre-Dame

Johannes BRAHMS, Deux lieder pour voix, alto et piano, op. 91 - Jean-Louis SERRE (baryton), Thomas LECOQ (alto), Gilles LECONTE (piano)

Robert SCHUMANN, Fantasiestücke pour violoncelle et piano, op. 73 - Jean-Claude AUCLIN (violoncelle), Frédéric LAGARDE (piano)

Antonin DVORAK, Quatuor "américain", op. 96 (arrangement pour quintette à vents de D. WALTER) - Delphine LEROY (flûte), Nicky HAUTEFEUILLE (hautbois), Lester CHIO (clarinette), Vladimir DUBOIS (cor), Frédéric DURAND (basson)

- Sérénade en plein air - vendredi 30 août de 16h à 17h au Pôle de la Porcelaine

Charles GOUNOD, Jean-Baptiste LULLY, Wolfgang- Amadeus MOZART... joués par des ensembles d'instruments à vent.

- Concert de clôture - samedi 31 août de 19h à 20h en la collégiale Notre-Dame

■ 17^{ème} TROPHÉE D'OR

Le 25 août, Mehun-sur-Yèvre accueillera la seconde étape du 17^{ème} Trophée d'Or International de cyclisme féminin.

120 participantes, parmi lesquelles les meilleures mondiales, s'élanceront de la rue Flandres Dunkerque pour une course contre la montre de 17,8 km.

Les premières cyclistes partiront à 9h30 et arriveront rue

Jeanne d'Arc à partir de 10h.

Un départ sera effectué toutes les minutes et la dernière concurrente arrivera vers 12h.



Parcours : rue Flandres Dunkerque > chemin Blanc > Somme > Preully > Sainte-Thorette > Somme > chemin Blanc > rue du 11 Novembre > rue André Brénu > rue Jeanne d'Arc.

A noter : La circulation et le stationnement seront interdits sur tout l'itinéraire de 7h à 12h30. Il est demandé aux riverains du parcours de rentrer leurs containers poubelles.

■ DIMANCHE 14 AOÛT : VISITE DE NUIT DU CHÂTEAU

Les visites nocturnes sont une manière originale de visiter ce lieu dans une toute autre atmosphère où les lumières vacillent, les ombres grandissent et le temps s'efface. A partir de 22h, les guides relateront les riches heures du château et feront découvrir les figures emblématiques de ce lieu.

■ SORTIE NATURE

Vendredi 20 septembre à 18h, l'Office Municipal de Tourisme propose à tous les amoureux de la nature une sortie en forêt d'Allogny. Wilfried, animateur de l'Association Nature Image et Découverte saura repérer tous les indices de présence animale, attirer l'attention sur les moindres signes de vie et les émerveiller devant cette richesse naturelle. Et avec un peu de chance, ils entendront résonner au plus profond de la forêt la puissance du brame du cerf.

Informations et réservations auprès de l'Office Municipal de Tourisme (Nombre de places limitées)

Tarif Adulte : 5,00 €

Tarif Jeunes (- de 14 ans) : 2,00 €



LE COMITÉ DE JUMELAGE FÊTE LA 132^{ÈME} ROSIÈRE

Depuis quelques années, la fête de la Rosière donne lieu à des rencontres franco-allemandes.

Le premier week-end de mai, Heinz-Jörg KÜSPERT, Président du Comité de Jumelage, et quelques amis de Murg ont fait le voyage pour participer à cette grande fête mehunoise.

Après avoir été reçus par Philippe HUBERT, tous se sont rendus le vendredi soir au domicile de Chloé, 132^{ème} Rosière, pour la réception donnée en son honneur.

M. KÜSPERT a profité de cette occasion pour remettre à Chloé un cadeau au nom de la ville de Murg.

Le samedi soir, nos amis allemands ont assisté avec beaucoup d'émerveillement au magnifique spectacle pyrotechnique.

Le lendemain la délégation a pris part au défilé dans les rues de la ville puis a assisté au couronnement.



MARCHÉ MÉDIÉVAL : une calèche historique, venant de Murg, tractée par 2 chevaux et conduite par des cochers en costumes d'époque défilera au marché médiéval les 6 et 7 juillet.

TOURNOI DE PENTECÔTE

Le week-end de Pentecôte, les footballeurs de la « Jeunesse Mehunoise » étaient invités à participer au tournoi de Pentecôte organisé à Murg.

Dans une ambiance très amicale, les jeunes de U13 et de U15 mais aussi les vétérans ont rencontré leurs homologues ainsi que d'autres équipes allemandes et suisses. Le samedi soir, une grande fête a réuni toutes les équipes avant de rejoindre pour la nuit leurs familles d'accueil.



LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

" ENSEMBLE PARTAGEONS NOS PROGRÈS "

Chers Mehunois, Chères Mehunoises,

Conformément à notre volonté de voir se développer l'accès social à la propriété, nous avons, comme nous en avons pris l'engagement lors des dernières élections municipales, conclu avec la société France Loire une convention qui a permis, entre 2009 et 2012, à 5 locataires de devenir propriétaires de leur logement.

Nous avons par ailleurs favorisé l'implantation de 17 nouveaux logements locatifs sociaux.

Pour que cette action continue et se développe, nous avons proposé au Conseil Municipal de renouveler cette convention jusqu'en décembre 2015.

Pour permettre encore plus largement cette accession sociale à la propriété et le développement de logements qui pourront un jour répondre à cette attente, nous avons élargi son périmètre puisque désormais le groupe Jacques Cœur Habitat a pris avec notre commune des engagements identiques.

Toutes les conditions sont remplies pour, comme nous le voulons, qu'aucun obstacle ne vienne entraver la possibilité pour des locataires d'immeubles sociaux de parvenir à l'acquisition de leur logement.

François PILLET, Alain COQUILLAT, Annie VAN DE WALLE, Armand KOSZEK, Elisabeth MATHIEU, Jean-Louis SALAK, Elvire CLEMENT, Jean-Baptiste COURTOIS, Gérard BOURLOT, Annie HOUARD, Michèle ANDRZEJEWSKI, Joël DAGOT, Patrick GRACZYK, Michel GIRARD, Maryse MARGUERITAT, Dominique PARTHENAY, Martine PATIN, Domingos RIBEIRO TEIXEIRA, Viviane MINOIS, Yannick DEMAUTIS, Sophie JAULIN, Virginie BRUNET, Arnaud CHERRIER, Ophélie GAUTIER

" CHANGEONS MEHUN ENSEMBLE "

Chères Mehunoises, chers Mehunois,

Les arcanes de la pression fiscale !

La pression fiscale est un enjeu important pour notre pouvoir d'achat car quel que soit la taxe ou l'impôt et par qui il est levé, à la fin c'est nous qui payons.

Mr le Maire a fait une réunion publique sur le budget de la ville à fin de nous expliquer qu'il n'y avait pas eu d'augmentation d'impôt par la ville et qu'il y en aura pas non plus cet année. Mais qu'en est-il réellement ?

Nous lui avons demandé si la ville de Mehun versait une subvention à la communauté de commune. La réponse a été négative. Par contre nous avons transféré des compétences à la communauté de commune dont la gestion des piscines, la petite enfance... La communauté de commune est présidée par le premier adjoint de Mehun sur Yèvre avec une majorité acquise aux conseillers de la majorité de Mehun.

La ville a continué à percevoir les recettes de ces compétences et la communauté de communes a prélevé de nouvelles recettes pour assumer ces charges supplémentaires.

A la fin, c'est nous qui payons plus pour le même service. C'est une pression fiscale supplémentaire.

Avec la crise actuelle, les collectivités ont une responsabilité importante. Elles doivent maintenir la pression fiscale à son niveau actuel et renoncer à tous projets d'augmentation.

Cela n'empêche pas les projets nouveaux par contre cela nécessite de les programmer dans le temps de manière mesurée.

La municipalité a son rôle à jouer.

Mehun-sur-Yèvre, le 20 juin 2013

Philippe DEBROYE, Véronique BABOIN, Bernard PETIT, Perrine BROGUY.



LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :

- Le gardien du Phare de Camilla LACKBERG
- Zulu de Caryl FERREY
- La 5ème saison de Mons KALLENTOFT
- Une femme surveillée de Charlotte LINK
- Madame George de Noëlle CHATELET

- Cherchez la femme d'Alice FERNEY
- Exercice d'abandon de Catherine GUILLEBEAUD
- Skippy dans les étoiles de Paul MURRAY
- La première chose qu'on regarde de Grégoire DELACOURT
- La cuisinière d'Himmler de Franz Olivier GIESBERT

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE Une suggestion ? Une idée ? Faites-le savoir.

Nom, Adresse :

Commentaires :

Communiquez directement avec le Maire par courriel : mairie@ville-mehun-sur-yevre.fr

Agenda

Juin

29 ET 30 JUIN MEETING DU CERCLE NAUTIQUE MEHUINOIS

8h-22h, piscine d'été

30 JUIN FÊTE DE LA SARDINE

Organisée par le Centre des Portugais
14h, salle du Gué Marin

Juillet

1 AU 20 JUILLET EXPOSITION D'ACRYLIQUES ET DE DESSINS

Par Pauline BOCQUENTIN
Office Municipal de Tourisme

2 ET 23 JUILLET VISITE DE VILLE

Organisée par l'Office Municipal de Tourisme
Départ à 10h30 place du Général Leclerc
(de la statue de Jeanne d'Arc), sur réservation

5 ET 6 JUILLET BRIC À BRAC / BRADERIE

Organisée "Le Rayon de Soleil"
14h30-18h le vendredi et 10h-18h le samedi
Maison de retraite - EHPAD

6 ET 7 JUILLET MARCHÉ MÉDIÉVAL

Organisé par la Municipalité
Place du Général Leclerc

7 JUILLET DIMANCHES AU MUSÉE

Animations pour adultes
15h30, Pôle de la Porcelaine

9 ET 30 JUILLET VISITE DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME

Organisée par l'Office Municipal de Tourisme
Départ à 10h30 place du Général Leclerc
(de la statue de Jeanne d'Arc), sur réservation

14 JUILLET BROCANTE

Organisée par le Basket Club Mehunois
bd de la Liberté

14 JUILLET CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX JUSTES

Organisée par la Municipalité
et l'Entente Mehunoise des AC et VG
Départ à 11h de la Maison du combattant

14 JUILLET FÊTE NATIONALE

Organisée par la Municipalité
22h : bal et distribution de lampions
23h : spectacle pyrotechnique
Place du Général Leclerc

15 JUILLET CONSEIL MUNICIPAL

19h, salle du Conseil

21 JUILLET DIMANCHES AU MUSÉE

Animations pour enfants
14h30, Pôle de la Porcelaine

21 JUILLET MARCHÉ BIO

Organisé par l'Union Commerciale
et Artisanale de Mehun
7h-12h, place du Général Leclerc

22 JUILLET AU 10 AOÛT EXPOSITION DE SCULPTURES ET DE PEINTURES

Par Michel RENZETTI
Office Municipal de Tourisme

Août

1, 7 ET 22 AOÛT VISITE DE VILLE

Organisée par l'Office Municipal de Tourisme
Départ à 10h30 place du Général Leclerc
(de la statue de Jeanne d'Arc), sur réservation

2 AOÛT COLLECTE DE SANG

Organisée par l'association pour
le Don de Sang Bénévole
7h30-11h30, Camping Municipal

4 AOÛT DIMANCHES AU MUSÉE

Animations pour adultes
15h30, Pôle de la Porcelaine

4 AOÛT CONCERT : WHISKYBABA

Organisé par la Municipalité
17h, Jardins du Duc Jean de Berry

6, 16 ET 20 AOÛT VISITE DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME

Organisée par l'Office de Tourisme
Départ à 10h30 place du Général Leclerc
(de la statue de Jeanne d'Arc), sur réservation

11 AOÛT CONCERT : LA QUINTE

Organisé par la Municipalité
17h, Jardins du Duc Jean de Berry

12 AU 31 AOÛT EXPOSITION D'AQUARELLES

Par Corinne Griffon
Office Municipal de Tourisme

14 AOÛT VISITE DE NUIT DU CHÂTEAU

Organisée par la Municipalité et le GHAMY
22h, place du Général Leclerc

18 AOÛT MARCHÉ BIO

Organisé par l'Union Commerciale
et Artisanale de Mehun
7h-12h, place du Général Leclerc

18 AOÛT CONCERT : LE PISTON DE MANOCHE

Organisé par la Municipalité
17h, Jardins du Duc Jean de Berry

des manifestations

24 AOÛT

CONCERT DES PROFESSEURS DU STAGE INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Organisé par "Musique Vivante à Mehun"
18h30, Collégiale Notre-Dame

25 AOÛT

TROPHÉE D'OR INTERNATIONAL DE CYCLISME FÉMININ COURSE CONTRE LA MONTRE

De 9h30 à 12h, arrivée rue Jeanne d'Arc

25 AOÛT

CONCERT : ALEX TOUCOURT

Organisé par la Municipalité
17h, Jardins du Duc Jean de Berry

30 AOÛT

SERENADE EN PLEIN AIR

Organisée par Musique Vivante à Mehun
16h, Pôle de la Porcelaine

30 AOÛT

CONCERT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE

Organisé par l'Académie Musicale du Cher
21h, centre socioculturel André Malraux

31 AOÛT

CONCERT DES STAGIAIRES DU STAGE INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Organisé par "Musique Vivante à Mehun"
19h, Collégiale Notre-Dame

31 AOÛT ET 1 SEPTEMBRE

FÊTE DU CHIEN AVEC SPECTACLE

Organisée par l'Union Commerciale et Artisanale de Mehun
Centre-ville

Septembre

1 SEPTEMBRE

BROCANTE DU CHÂTEAU

Organisée par l'Union Commerciale et Artisanale de Mehun
6h-20h, place du Général Leclerc

1 SEPTEMBRE

RANDONNÉE PÉDESTRE

Organisée par l'Amicale de Somme
Départ à 8h, ancienne école de Somme

2 ET 16 SEPTEMBRE

VISITE DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME

Organisée par l'Office Municipal de Tourisme
Départ à 14h30 place du Général Leclerc
(de la statue de Jeanne d'Arc), sur réservation

2 AU 21 SEPTEMBRE

EXPOSITION D'AQUARELLES

Par Michel Bonneyrat
Office Municipal de Tourisme

8 SEPTEMBRE

DIMANCHES AU MUSÉE

Animations pour adultes
15h30, Pôle de la Porcelaine

9 ET 23 SEPTEMBRE

VISITE DE VILLE

Organisée par l'Office Municipal de Tourisme
Départ à 14h30 place du Général Leclerc
(de la statue de Jeanne d'Arc), sur réservation

13 SEPTEMBRE

BRADERIE

Vêtements et accessoires, vente au sac
Organisée "Le Rayon de Soleil"
14h30-18h pavillon maison de retraite - EHPAD

14 ET 15 SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Ouverture gratuite des musées
Visite guidée, animations

20 SEPTEMBRE

SORTIE NATURE : BRAME DU CERF ET RECHERCHE D'INDICES DE PRÉSENCE ANIMALIÈRE

Organisée par la Municipalité
Départ à 18h, Office Municipal de Tourisme
Sur réservation

21 SEPTEMBRE

GRAND PRIX DE LA VILLE DE MEHUN

Organisé par le Club Bouliste Mehunois
14h, bd de la liberté

22 SEPTEMBRE

DIMANCHES AU MUSÉE

Animations pour enfants
14h30, Pôle de la Porcelaine

22 SEPTEMBRE

PRIX DE LA MUNICIPALITÉ

Organisé par l'Union Cycliste Mehunoise
14h-17h, ZAC du Paradis

23 SEPTEMBRE AU 12 OCTOBRE

EXPOSITION D'ARTISANS D'ART

Office Municipal de Tourisme

25 SEPTEMBRE

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX HARKIS

Organisée par la Municipalité et l'Entente Mehunoise des AC et VG
Départ à 10h45, Maison du combattant

27 SEPTEMBRE

COLLECTE DE SANG

Organisée par l'association pour le Don de Sang Bénévole
7h30-11h30, Camping Municipal

28 SEPTEMBRE

4^e TOURNOI D'ECHECS

Organisé par la Municipalité et le Cercle d'Echecs Mehunois
13h30, Office Municipal de Tourisme

Octobre

5 ET 6 OCTOBRE

BOURSE AUX LIVRES

Organisée par l'Encouragement du Dévouement
9h-18h, espace Maurice Genevoix

6 OCTOBRE

DIMANCHES AU MUSÉE

Animations pour adultes
15h30, Pôle de la Porcelaine

6 OCTOBRE

BROCANTE

Organisée par Patrimoine et Traditions 18
7h-18h, centre socioculturel André Malraux



Chloé et les Vélos humoristiques



Départ du défilé du domicile de Chloé



Les Poièts



Les berrymic's rythment le défilé

Le 5 mai, Chloé GOMEZ, a été couronnée par sa marraine, Colette VINCON, dans les doues du Château.



Le retour de la Rosière en musique



De splendides décors



Le Rang des Noyers en fête



Couronnement de Chloé GOMEZ par Colette VINCON, sa marraine



La Nina Del Fuego

